

CPJEPS mention animateur d'activités et de vie quotidienne dans toute structure de loisirs et d'animation socioculturelle

Certifiante

Contrat appr.

Contrat pro.

Réf. : 26197398F — Mise à jour : 5 février 2026

Organisme responsable : CFA des métiers du sport et de l'animation des Pays de la Loire

Contenu

Objectifs

- Choisir une activité adaptée aux publics en mobilisant différents domaines d'activités afin de favoriser la participation de tous
- Définir le contenu d'une séance d'activités s'inscrivant dans le champ de l'éducation populaire et du projet de la structure en choisissant des méthodes, techniques et outils, adaptés aux publics afin d'assurer le bon déroulement de la séance
- Animer en sécurité des séances d'activités auprès de groupes en maîtrisant des techniques nécessaires à l'activité proposée afin d'encourager la participation des publics, notamment ceux en situation de handicap
- Réaliser un bilan des séances d'activités en s'appuyant sur des outils d'évaluation afin d'apporter des améliorations à ses futures séances d'activité
- Aménager les temps de vie quotidienne dans un cadre sécurisant en tenant compte des besoins des publics, notamment en situation de handicap, afin de favoriser leur autonomie
- Encadrer un groupe, en sécurité, dans les temps de vie quotidienne en adaptant ses interventions aux lieux et aux publics afin de favoriser l'apprentissage du vivre ensemble dans le respect de chacun
- Identifier sa place et les différents acteurs de son environnement professionnel et/ou de sa structure afin de participer au fonctionnement de celle-ci
- Agir au sein d'une équipe de professionnels et/ou bénévoles en proposant des activités en vue de contribuer au projet de la structure
- Accueillir les publics au sein de la structure en adaptant sa communication à leurs caractéristiques, notamment les publics en situation de handicap, afin de les accompagner dans la découverte d'activités diversifiées

Programme

Bloc de compétence n°1 : Préparer, animer et évaluer des activités éducatives à destination des enfants et/ou des jeunes, en toute sécurité.

Proposer, animer et évaluer des séances d'activités dans les domaines artistiques (théâtre, cirque, musique, etc.), **physiques**

(grands jeux, motricité, handi-sport, etc.) **et scientifiques/techniques** (astronomie, numérique, environnement, etc.).

En s'appuyant sur le projet pédagogique de la structure et en respectant les spécificités des publics.

Bloc de compétence n°2 : Organiser et animer en sécurité la vie quotidienne des enfants et des jeunes au sein des accueils collectifs de mineurs.

Favoriser le vivre ensemble et la participation des enfants et des jeunes en mettant en place des temps d'animation sur le goûter, le temps de repas, le temps calme, la pause méridienne et la sieste.

Bloc de compétence n°3 : Participer à l'organisation d'un accueil collectif de mineurs en s'impliquant au quotidien dans une équipe.

Expliquer le fonctionnement de la structure d'accueil et situer sa place et ses missions, en contribuant à la mise en œuvre du projet pédagogique défini par sa structure

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée Sans niveau spécifique	Niveau de sortie Niveau CAP, BEP
--	--

Liste des certifications

CPJEPS mention animateur d'activités et de vie quotidienne dans toute structure de loisirs et d'animation socioculturelle Code RNCP : 39927

Métiers associés

- G1202** — Animation d'activités culturelles ou ludiques
- G1203** — Animation de loisirs auprès d'enfants ou d'adolescents

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2201635	Présentiel	RENNES	04/10/2026	13/10/2027

Source : GREF Bretagne #26197398F